

**Commune de CHAVANNES**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023 à 20H30**

L'an deux mil vingt-trois et le 19 octobre à 20h30 s'est réuni dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Chavannes sous la présidence de M. Jacques POCHON, maire.

**Etaient présents** : M. Jacques Pochon, Mme Pascale Bonnet, M. Christian Colombet, M. Sylvain Reboulet, M. Stéphane Gonthier, M. David Bernard, M. Damien Bogiraud, Mme Malaurie Feydet, M. Lionel Melquiond, M. Loïc Perrier, Mme Aurélie Pral, M. Guillaume Tattu.

**Etaient excusés** : Mme Déborah Garcia (pouvoir donné à M. Pochon), Mme Emmanuelle Mathon (pouvoir donné à M. Gonthier), Mme Stéphanie Palué-Charra (pouvoir donné à M. Bernard).

**Etaient absents** :

**Secrétaire de séance** : Mme Pascale Bonnet

**Nombre de membres en exercice** : 15

**Nombre de membres présents** : 12

**Nombre de votants** : 15

**Date de convocation** : 14/10/2023

Point à ajouter à l'ordre du jour : Projet halle photovoltaïque. *A l'unanimité (15), accord du conseil municipal pour l'ajout de ce point.*

**1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 21 septembre 2023 :**

*Approbation du compte rendu à l'unanimité (15).*

**2 – Affaires soumises à délibération :**

**Accueil d'un camion pizza sur la place du café :**

M. et Mme Drevet souhaite installer un camion pizza sur la place du café, les mardis soir de 17h30 à 21h, dès le 7 novembre 2023. Ils souhaitent bénéficier d'une alimentation électrique pour ne pas utiliser un groupe électrogène. Cela est possible en se raccordant au placard technique de la fontaine. Il est proposé de pratiquer un tarif mensuel prenant en compte l'utilisation de l'espace public et la consommation électrique. Proposition 30€ par mois (idem Food truck 2021-2022).

*A l'unanimité (15), accord du conseil municipal pour l'installation du camion pizza sur la place du café au tarif proposé.*

**Travaux Traverse de village choix des entreprises :**

Réunion 7 octobre, point sur les candidatures, rappel critères d'appréciation des offres (45 pts prix, 55 pts autres critères) :

Lot 1 voirie terrassement gestion aux pluviales : 2 réponses (peu), entreprises Cheval et Roffat, questionnement sur certains prix, demande d'explication, ouverture d'une phase de « négociation ».

Lot 2 béton de surface mobilier urbain : 3 réponses, entreprises Laquet, Sols Vallée du Rhône et Migma, toutes inférieures à l'estimation, proposition maître d'œuvre, entreprise Sols Vallée du Rhône, 83.35 pts, 110.000€.

Lot 3 aménagements paysagers : 4 réponses, entreprise Laquet, Valflore, Valente et SERPE, proposition maître d'œuvre entreprise Valflore, 87 pts, 44.355€ HT.

Géomètre DNM contacté pour mieux situer certaines limites, à l'angle de la rue de l'église et de la grande rue et dans le virage au bas de la rue de l'ancienne mairie. Réunion assainissement et eaux pluviales urbaines avec Arche Agglo, projet traverse de village, le 11 octobre, participation d'Arche Agglo aux travaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur les modifications de réseaux.

Réunion 18 octobre consacrée au lot 1, analyse des éléments complémentaires fournis par les entreprises candidates. Rabais de 2% proposé par Cheval. Proposition Maître d'œuvre entreprise Cheval 92.43 pts, 479.999.55€ HT.

Rappel estimatif travaux chantier 627.248€ HT valeur 2021, réévalué à 720.000€ fin 2022, montant total des propositions retenues par le maître d'œuvre 634.355€ HT.

**Choix des entreprises pour chaque lot :**

- Lot 1 entreprise Cheval 92.43 pts, 479.999.55€ HT, 11 voix pour, 4 abstentions.
- Lot 2 entreprise Sols Vallée du Rhône, 83.35 pts, 110.000€ HT, 14 voix pour, 1 abstention.
- Lot 3 entreprise Valflore, 87 pts, 44.355€ HT, 15 voix pour.

Notification aux entreprises début novembre 2023, rencontre des entreprises en présence du département mi-novembre 2023, rencontre d'Arche Agglo en décembre 2023, début travaux janvier 2024.

**3 – Affaires soumises à décision :**

**Projet définitif de passage aux LEDs du réseau d'éclairage public du centre du village :**

24 points concernés, 19 existants, 5 nouveaux (3 route de Tain en prolongement, 1 au carrefour central et 1 sur la place du café). 20% environ du réseau communal (1/3 en LED à l'issue de cette 1<sup>ère</sup> phase). Coût réajusté HT 65.000€ (66.500€ début 2023). Rappel de l'engagement budgétaire 2023, 39.900€ à la charge de la commune, 60%, engagement réajusté 39.000€. Aide Fonds vert 5.503€ acquise par le SDED en déduction de notre participation soit 33.497€. Les travaux vont se dérouler dans quelques semaines avant les travaux de rénovation de la traverse de voirie. Observation sur le dernier projet technique présenté : souhait de supprimer le dernier point lumineux route de Tain et d'en créer un à l'entrée de la place de l'ancienne mairie.

*A l'unanimité (15), accord du conseil municipal pour le projet technique et financier avec le souhait exprimé.*

**Projet halle photovoltaïque au complexe sportif :**

Compte rendu réunion avec Energie Rhône Vallée le 18 octobre à 10h.

Présentation de l'esquisse de l'avant-projet, bâtiment rectangulaire de 682m<sup>2</sup> (15m profondeur par 46m de longueur) le long de la limite nord du complexe sports recouvrant une partie du nord du terrain de boules à l'Est de l'aire de jeu. Production 100KWcrête, 100.000kwh par an. La commune est maître d'ouvrage, ERV installe les panneaux photovoltaïques, se rémunère sur la vente de l'électricité produite et verse une soule à la commune de 27.500€ (fonds privés). Construction d'un seul pan (15% de pente) à en ossature bois avec couverture bac acier et fond bac acier. 3m de hauteur au plus bas, moins de 6m au plus haut. Estimation financière HT total provisoire 225.000€ :

140.000€ charpente, 41.000€ couverture bac acier, 14.000€ bardage bac acier Nord, génie civil (études, fondations 20 plots, gestion des Eaux Pluviales) 30.000€, reste à chiffrer l'arrachage et l'évacuation des peupliers, le curage du fossé Eaux pluviales, l'éclairage intérieur et le revêtement de sol « stabilisé » pour la partie hors terrain de boules, frais d'architecte (visa), frais divers (estimation 25.000€).

Concernant les financements, outre la soultte d'ERV, espoir d'avoir 80% de fonds publics (Etat fonds vert, ENR ; Région ; Département (bois soutenu) ; Agence de l'Eau si besoin (eaux pluviales).

Lien avec ERV : Convention d'Occupation du Domaine Public de 25 ans pour exploitation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du futur bâtiment. Au terme de ces 25 ans, plusieurs choix possibles : démantèlement de l'installation photovoltaïque au frais d'Énergie Rhône Vallée, cession gratuite de l'installation à la commune ou nouvelle contractualisation entre la commune et Énergie Rhône Vallée.

*A l'unanimité (15), accord du conseil municipal pour poursuivre le projet et solliciter les demandes de subventions.*

Réunion des riverains à prévoir. Possibilité de solliciter d'autres constructeurs en parallèle de la recherche de financements.

#### **4 – Affaires non soumises à délibération, Informations**

**Conseil des Maires du 27 septembre 2023** : Ordre du jour.

Convention service commun ADS, point sur la solarisation des toitures publiques, convention de mise à disposition de service : mission d'assistance technique travaux de voirie.

**Conseil d'agglomération du 18 octobre 2023** : Ordre du jour.

MOYENS GENERAUX PATRIMOINE FINANCES : Fonds de concours à la commune de Beaumont-Monteux, Service commun d'assistance technique aux communes ; EAU ASSAINISSEMENT : Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable à Mauves, Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Territoire d'industrie ; URBANISME : Service commun ADS Convention pluriannuelle ; AMENAGEMENT HABITAT : Marché pour l'assistance technique et l'accompagnement des propriétaires dans le cadre du PIG et du SPPEH, Marché de gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, Convention de veille foncière à Chavannes ; ENVIRONNEMENT : Energie Climat Convention de partenariat avec les développeurs, Energie Climat Plan de solarisation des toitures publiques, Convention d'occupation temporaire avec la SAS Passerelle Energie pour le site de Champos ; INFORMATIONS : Rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse, Rapport d'activité 2022 du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux, Présentation de la soirée « projet de territoire », Transport Bilan de la rentrée scolaire, Petite enfance Bilan rentrée 2023 & présentation mois des familles. Soirée « Projet de territoire » d'Arche Agglo, le mercredi 29 novembre à 18h, à l'espace des Collines de Saint Donat. Ensemble des élus municipaux invités.

**Commission électorale renouvellement** :

La commission mise en place pour la période 2020-2023 est renouvelée pour la période 2023-2026. 3 membres, un représentant du conseil municipal, Guillaume Tattu, un représentant du Tribunal, Bernadette Guichard et un représentant de l'administration préfectorale, Morgan Candillon. Réunion commission 20 décembre 2023 à 18h30.

**Rénovation 2 logements locatifs** :

Réunion diagnostic avec le maître d'œuvre M. Amette, le 10 octobre à 14h, compte rendu.

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement Marsaz Chavannes** :

Compte rendu rencontre avec Arche Agglo le 11 octobre. Réduction eaux claires parasites. Analyse du bilan 24h 2023.

Réunion Syndicat Intercommunal d'Assainissement Marsaz Chavannes le 18 octobre à 16h. Compte rendu. Changement de prestataire fauchage, curage fossé devant la STEP et réglages des alarmes techniques.

**Compte rendu conseil d'école 19 octobre 2023**. Ordre du jour : présentation de l'équipe éducative, effectifs 184 élèves et prévisions d'effectifs, règlement intérieur, transport scolaire, horaires scolaires, présentation comptes OCCE écoles, PPMS et Incendie, travaux et matériel des écoles, recrutement et formation des personnels communaux, Marsaz : information stagiaire, résultats des évaluations nationales et des bilans de rentrée, actions menées et envisagées pour améliorer les résultats scolaires, la remédiation, les élèves à besoin particuliers, parcours citoyen, parcours artistique et culturel et projet NEFLE, éducation à la santé et sport, sensibilisation au développement durable et à l'environnement.

**Regroupement Pédagogique Intercommunal** :

Réunion Arche Agglo transport scolaire RPI, le 5 octobre, modification emplacement arrêt de car au quartier des Sables.

Réunion cantine traiteur API le 11 octobre 2023 à 11h, compte rendu.

**Plan Communal de Sauvergarde PCS** :

Obligation pour toutes les communes. Réunion à venir avec l'équipe municipale.

**Urbanisme** : Commission urbanisme. Commissions 4 octobre, nouvelle commission le 2 novembre.

Demande : Permis Construire PC modificatif, pose 1.600m2 panneaux photovoltaïques bâtiments Griauges Fruits et Légumes, route de Tain.

Accord : Déclaration Préalable DP de Mme Marie Claire Burrellier, pour un prolongement de toiture rue du 15 juin 1944. DP de M. et Mme Ronget pour la pose d'une pergola bioclimatique, rue du 19 mars 1962. DP d'Isabelle Charreton et Thierry Uzel pour la construction d'un local de pompage pour l'irrigation.

**Divers** :

Animation séniors à la Bibliothèque de Chavannes avec la présence d'Arche Agglo, le 28 septembre, compte rendu

Réunion « solarisation des toitures de bâtiments agricoles », le 20 octobre.

Comité pilotage suivi étang du Mouchet lundi 23 octobre.

Commission communication, élaboration journal du nouvel an 2024, prochaine réunion le 30 octobre.

Réunion SDED éclairage public traverse de village, mardi 7 novembre.

Cérémonie du samedi 11 novembre à 11h00 devant le monument aux morts.

Repas des aînés 11 novembre à 12h à la salle des fêtes, Malaurie Feydet et Lionel Melquiond représentants du Conseil municipal.

Cérémonie communale de vœux à la population le samedi 6 janvier 2024 à 18h à la salle des fêtes.

Après-midi avec les aînés « Ouvrez vos albums de famille » le mardi 23 janvier 2024 à 14h à la Mairie.